

ENQUÊTE CITOYENNE

EFFETS DES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES ÉMISES PAR DES ANTENNES RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE SUR LA SANTÉ DES RIVERAINS

CONTEXTE :

Des humains résident à proximité de relais radioélectriques.

Les rayonnements des radiofréquences émis par les stations de base de la téléphonie mobile (TM) suscitent des inquiétudes quant à leur impact négatif.

Les études épidémiologiques menées par des équipes internationales scientifiques montrent que les rayonnements des radiofréquences ont des effets biologiques et sanitaires qui confortent les inquiétudes des riverains d'antennes relais.

- Les radiofréquences TM engendrent un stress oxydatif et endommagent l'ADN avec un risque conséquent plus élevé de troubles neurodégénératifs et cancers^{1 2};
- Elles auraient une influence sur le sang et le système immunitaire³,
- Sur la sécrétion salivaire et les problèmes de santé qui y sont associés⁴.

L'exposition aux hautes fréquences (HF) de la téléphonie mobile semble :

- Associée à des taux élevés d'HbA1c (hémoglobine glyquée) et, en conséquence, à un risque accru de diabète de type 2⁵.

Chez les personnes vivant à proximité des stations de base de nombreux symptômes subjectifs ont été relevés :

- Asthénie, vertiges/nausées, amaigrissement, troubles de sommeil, céphalées, acouphènes, phosphènes, trouble de mémoire, difficultés de concentration, brûlures, démangeaisons, nervosité/irritabilité, tachycardie, états dépressifs^{6 7 8};
- Symptômes qui pourraient s'expliquer par la sollicitation excessive des canaux calciques impactés par le voltage activé par les micro-ondes de la téléphonie mobile⁹.

1 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28777669>

2 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/25006864>

3 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/27911288>

4 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/27011934>

5 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26580639>

6 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26735379>

7 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/23781985>

8 <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30526242/>

9 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26300312>

OBJECTIFS :

Évaluer les effets de l'exposition aux champs électromagnétiques émanant de la téléphonie mobile (TTM), des antennes relais sur la santé de riverains volontaires.

Répertorier leurs symptômes subjectifs, les maladies et éventuelles anomalies révélées par leurs examens médicaux, les mettre en corrélation avec les relevés des mesures d'exposition aux champs électromagnétiques effectués dans les logements occupés par les sondés.

MÉTHODES ET MOYENS :

Nous avons sélectionné plusieurs sites dans différents arrondissements de Paris exposés aux ondes des antennes de la TM depuis le début du déploiement de la communication sans fil des années 90.

Ces sites sont des HLM composés d'une ou plusieurs tours abritant eux-mêmes des relais radioélectriques.

Ces sites se trouvent à la confluence de plusieurs faisceaux électromagnétiques émis par des antennes relais installées à proximité. Les mesures d'exposition, relevées selon le protocole ANFR, affichent, dans certains logements, des valeurs supérieures à 0,6 V/m ou très proches de la valeur limite de 5 V/m imposée par la Charte parisienne de la téléphonie mobile.

Nous envisageons, avec nos partenaires scientifiques et par l'intermédiaire de nos investigateurs habilités d'administrer un questionnaire, à un minimum de 100 citoyens volontaires résidents ou riverains, dans un rayon maximum de 100 mètres autour de chaque site ciblé.

Tout résident ou riverain du site se portant volontaire pourra participer à l'enquête sans distinction d'âge, de sexe, de poids, de conditions de santé, ou de proximité à l'antenne.

PRESENTATION DE L'ENQUÊTE

Les deux volets de l'enquête :

- A) Relevés comportementaux
- B) Mesures de l'exposition

A) RELEVÉS COMPORTEMENTAUX

1) Exposition aux antennes relais de téléphonie mobile.

Évaluer la durée et la fréquence d'exposition des volontaires sondés dans leur logement, en particulier dans leur lieu de vie et de repos.

2) Utilisation de la téléphonie mobile et d'autres dispositifs sans fil.

Consiste à connaître les habitudes des volontaires sondés quant à l'utilisation des dispositifs sans fil soit :

- Téléphone portable, DECT, wifi, Bluetooth

et la présence d'autre source de pollution domestique tels que :

- Compteurs communicants et radiateurs connectés.

Une question portant sur la présence du wifi sur le lieu de travail est la seule possibilité d'évaluer l'exposition des volontaires sondés en dehors de leur périmètre domestique.

3) Symptômes.

Les volontaires sondés sont interrogés sur les symptômes subjectifs qu'ils ressentent.

Les trois symptômes le plus souvent associés à l'exposition aux champs électromagnétiques artificiels sont étudiés :

Maux de tête, acouphènes et troubles de sommeil.

4) Maladies.

Les volontaires sondés sont interrogés sur les éventuelles maladies dont ils souffrent.

Il leur est demandé de préciser la date du diagnostic de la pathologie aux fins de déterminer si cette dernière s'est déclarée consécutivement à l'installation dans le logement concerné.

5) Prothèses et dispositifs médicaux.

Les prothèses et dispositifs médicaux électriques peuvent être perturbés par les ondes électromagnétiques émanant des antennes et d'autres dispositifs sans fil.

Les volontaires sondés sont donc interrogés sur les caractéristiques de leur appareillage.

6) Animaux de compagnie.

Il sera demandé aux volontaires sondés d'observer l'accroissement de la sensibilité, l'évolution de l'état de santé, la modification comportementale de leurs animaux, éléments révélateurs de l'effet produit par les champs électromagnétiques TTM sur le vivant.

B) MESURES DE L'EXPOSITION

Dans le logement occupé par les volontaires sondés, nos investigateurs habilités procéderont au relevé des champs électromagnétiques à l'aide de l'appareil de mesure d'électrosmog Cornet ED88T mesurant la composante électrique du champ électromagnétique (V/m) et les radiofréquences (MHz).

Neuf mesures sont enregistrées :

- Quatre Mesures d'exposition HF dans le lieu de vie et de repos.
Elles prennent en compte l'ensemble de la pollution électromagnétique du logement, fenêtres ouvertes et fermées.
- Quatre Mesures d'exposition HF tout dispositif domestique éteint dans le lieu de vie et de repos fenêtres ouvertes et fermées pour appréhender le seul impact des antennes relais.
- Une Mesure d'exposition BF dans le lieu de repos.

RÉSULTATS ATTENDUS

Nous essayerons d'évaluer, chez les personnes les plus exposées aux CEM artificiels HF, quels symptômes se manifestent avec une incidence majeure.

Nous étudierons le lien entre les graves troubles du sommeil observés chez les riverains d'antenne relais et la perturbation de la production de mélatonine, hormone du sommeil régulant nos rythmes chronobiologiques.

Une attention particulière sera portée aux volontaires sondés particulièrement exposés dans leurs lieux de sommeil aux ondes émises par des antennes relais.

Nous voulons identifier avec plus de précision les zones les plus concernées par les maux de tête engendrés par l'exposition aux ondes électromagnétiques. Nous confronterons ces observations avec les examens cliniques désignant la zone fronto/temporale de la boîte crânienne comme siège privilégié des maux de tête en apparentant cette zone dans sa phase de dégénérescence à la maladie d'Alzheimer.

Les enfants population fragile et précieuse sont également concernés par l'enquête.

En cherchant à retracer leur parcours d'exposition aux ondes électromagnétiques (CEM artificiels), nous prendrons en compte les observations de parents d'enfants relatant des troubles soudains ou progressifs de l'attention, de la concentration et de la mémoire.

Les animaux de compagnie, en raison de leur taille et de leur sensibilité particulière, sont des lanceurs d'alerte notables quant à l'existence d'une

pollution électromagnétique due aux CEM artificiels dans le logement ou les lieux qu'ils fréquentent.

Leur évolution comportementale précisément relatée sera prise en compte.

Le déploiement de la communication sans fil a débuté en 1990.

Nous avons choisi des sites exposés aux ondes des antennes relais depuis le début du déploiement, ceci pour avoir un recul historique sur l'apparition d'éventuelles maladies comme de différents cancers.

La date du diagnostic de cette éventuelle maladie nous est importante pour écarter toute relation de causalité d'une pathologie qui se serait déclarée avant l'installation du locataire dans le logement visé par l'enquête.

Nous pensons établir une corrélation entre des anomalies d'analyses sanguines, par exemple un taux élevé d'hémoglobine glyquée, associé à un risque accru de diabète de type 2, et l'exposition aux ondes électromagnétiques artificielles.

Grâce à la participation des volontaires sondés, de nos investigateurs habilités, de nos partenaires scientifiques, nous essayerons de déterminer le seuil critique au-dessus duquel certains symptômes ou pathologies se manifestent avec une incidence élevée et répétitive.